



NOTE D'INFORMATION

n° 26.01 – Janvier 2026

Ministère de l'Éducation nationale
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteur : Franck Evain, DEPP-B3
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632



**21,3 élèves
par classe**
en préélémentaire
public

**- 3,2 élèves
depuis 2015**

**20,7 élèves
par classe**
en élémentaire
public

**- 2,8 élèves
depuis 2015**

Taille des classes du premier degré : une neuvième année de baisse consécutive dans les écoles publiques

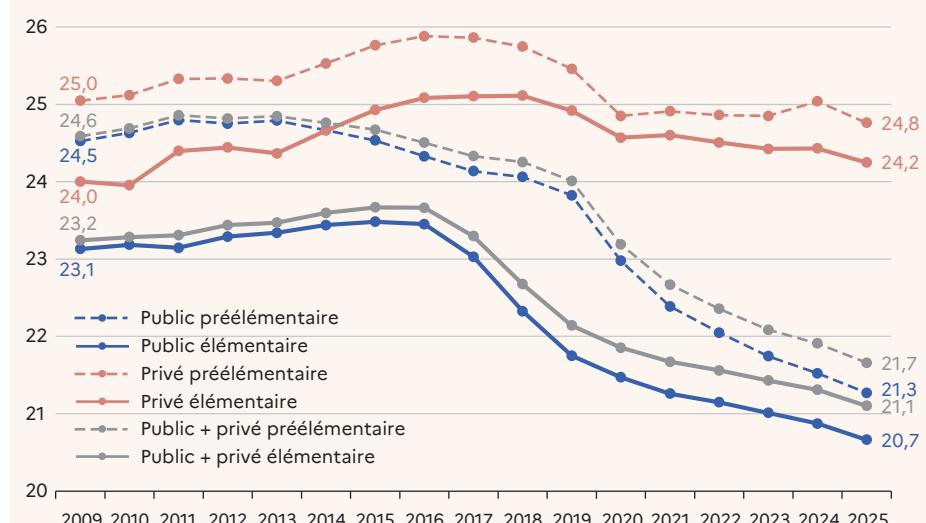
► À la rentrée 2025, la taille des classes du premier degré poursuit sa diminution dans les écoles publiques, tant en préélémentaire qu'en élémentaire. Au cours de la période 2015-2025, cette baisse est plus importante en éducation prioritaire. Elle s'explique principalement par les mesures successives de dédoublement de classes prises entre 2017 et 2022 et se poursuit désormais sous l'effet du recul démographique. Hors éducation prioritaire, la baisse du nombre d'élèves s'accompagne d'une moindre diminution du nombre de classes, permettant un allégement des classes du premier degré, et ce pour tous les niveaux, dans le rural comme dans l'urbain.

► À la rentrée 2025, les classes de niveau préélémentaire (maternelle) des écoles publiques accueillent en moyenne 21,3 élèves et celles de niveau élémentaire (du CP au CM2) 20,7 élèves ↗**figure 1**. Dans les écoles privées sous contrat, ces classes sont plus chargées, avec respectivement 24,8 et 24,2 élèves en moyenne. Après une forte augmentation entre 2013 et 2016, la taille des classes du secteur privé s'oriente à présent à la baisse. Toutefois, ces moyennes masquent des disparités. Dans le secteur public, 11 % des classes comptent plus de 25 élèves, contre 45 % dans le privé sous contrat (voir figure 4 en ligne).

Neuf années consécutives de baisse de la taille des classes dans les écoles publiques

Jusqu'à la rentrée scolaire 2016, les écoles publiques connaissaient une légère augmentation de la taille des classes en niveau élémentaire et une baisse progressive en niveau préélémentaire. Depuis la rentrée 2017, cette tendance s'inverse en élémentaire, tandis que la diminution s'accélère en préélémentaire à partir de 2019. La rentrée 2025 confirme la poursuite de cette tendance à la baisse.

↗ 1 Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2009 et 2025, selon le secteur et le niveau



Lecture : à la rentrée 2025, les classes de niveau préélémentaire des écoles publiques accueillent en moyenne 21,3 élèves.

Champ : France, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS (voir l'onglet « définitions »).

Source : DEPP, base Diapre (rétrôpolé à partir de la BCP pour les années 2009 à 2012).

Réf. : Note d'Information, n° 26.01. DEPP

Entre les rentrées 2017 et 2021, ce sont principalement les mesures de dédoublement des classes en éducation prioritaire – CP en 2017, CE1 en 2018 et grande section à partir de 2020 – qui expliquent la baisse observée. Depuis, la baisse conjoncturelle du nombre d'élèves dans le secteur public s'accompagne d'une moindre diminution du nombre de classes, permettant de poursuivre leur allègement.

Après les CP et les CE1, le dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire est désormais terminé

L'effet des mesures de dédoublement apparaît dans l'évolution des tailles des classes de CP et de CE1 entre 2015 – date de la dernière refonte de l'éducation prioritaire – et 2025 (voir méthodologie en ligne). En 2015, la taille moyenne des classes de CP en REP+ était de 21,7 élèves. Elle est de 12,8 élèves en 2025 (voir figure 5 en ligne). Le constat est similaire en REP et pour les classes de CE1. À la rentrée 2025, la taille des classes de grande section ne diminue pas davantage que celle des autres niveaux. À l'exception des académies de Guyane et Mayotte (voir figure 6 en ligne), le processus amorcé en 2020 semble donc être arrivé à terme, même si ces classes accueillent toujours légèrement plus d'élèves (14,3 élèves en REP+, 14,2 en REP) que celles de CP et de CE1.

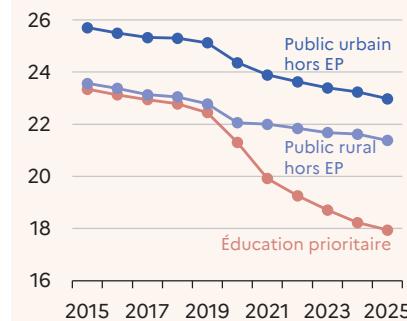
Hors éducation prioritaire, la taille des classes est également en baisse

Le dédoublement en éducation prioritaire posait la question d'un éventuel effet sur les autres territoires, en particulier les zones rurales. À la rentrée 2025, 19 600 écoles publiques sont implantées dans des communes rurales. Sous l'angle de la taille des classes, ces écoles ne semblent pas avoir été désavantagées par les mesures prises pour l'éducation prioritaire.

Le nombre moyen d'élèves par classe de niveau préélémentaire était de 23,6 dans le rural hors éducation prioritaire en 2015 ; il est de 21,4 en 2025 (figure 2a). La tendance est la même dans les classes de niveau élémentaire, avec une taille moyenne qui passe de 22,6 à 21,0 dans le rural (figure 2b). Ces tailles moyennes sont plus faibles que dans les écoles publiques hors éducation prioritaire situées en zone urbaine. Pour celles-ci, la diminution du nombre d'élèves par classe est du même ordre de grandeur qu'en zone rurale : - 2,7 élèves en préélémentaire et - 1,8 en élémentaire.

2 Évolution du nombre d'élèves par classe dans les écoles publiques

2a Classes de niveau préélémentaire

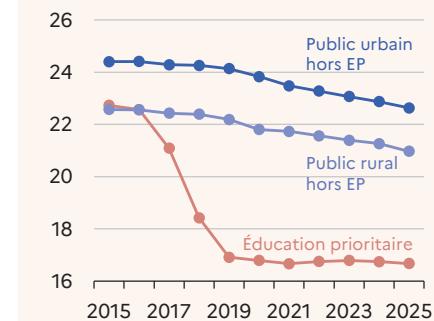


Lecture : à la rentrée 2025, les classes de niveau préélémentaire en éducation prioritaire accueillent en moyenne 17,9 élèves.

Champ : France, écoles publiques, classes de niveau préélémentaire, hors ULIS.

Source : DEPP, bases Diapre 2015 et 2025.

2b Classes de niveau élémentaire



Lecture : à la rentrée 2025, les classes de niveau élémentaire en éducation prioritaire accueillent en moyenne 16,7 élèves.

Champ : France, écoles publiques, classes de niveau élémentaire, hors ULIS.

Source : DEPP, bases Diapre 2015 et 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.01. DEPP

3 Évolution du nombre d'élèves et du nombre de classes dans les écoles publiques

	Nombre d'élèves			Nombre de classes		
	2015	2025	Évolution (en %)	2015	2025	Évolution (en %)
Éducation prioritaire	1 158 789	1 084 009	- 6,5	50 442	63 286	25,5
Public rural hors EP	1 762 898	1 491 921	- 15,4	76 878	70 649	- 8,1
Public urbain hors EP	2 910 843	2 685 874	- 7,7	116 963	118 024	0,9

Lecture : entre les rentrées 2015 et 2025, le nombre de classes a augmenté de 25,5 % en éducation prioritaire.

Champ : France, écoles publiques, hors ULIS.

Source : DEPP, bases Diapre 2015 et 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.01. DEPP

Le déclin démographique est le moteur principal de la baisse de la taille des classes

Hors éducation prioritaire, la conjoncture démographique explique la réduction du nombre d'élèves par classe. Entre 2015 et 2025, les écoles publiques hors éducation prioritaire ont perdu 271 000 élèves dans les territoires ruraux et 225 000 dans les communes urbaines, soit une baisse respective de 15,4 % et 7,7 % des effectifs (figure 3).

Au cours de la même période, le nombre de classes a également diminué dans le rural, mais dans une proportion moindre (- 8,1 %), tandis qu'il augmente dans l'urbain (+ 0,9 %). La baisse plus rapide du nombre d'élèves que du nombre de classes a logiquement permis de scolariser les élèves dans des classes moins chargées.

En éducation prioritaire, le recul démographique est plus récent, mais est depuis 2021 de même ordre de grandeur que dans l'urbain hors éducation prioritaire. Après la montée en charge du dédoublement, le nombre de classes s'est stabilisé, ce qui permet de poursuivre la réduction de la taille des classes même une fois ces mesures achevées.

Le plafonnement à 24 élèves par classe de la grande section au CE1 quasiment abouti

Outre le dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, une autre mesure a été amorcée en 2020 : le plafonnement à 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire.

En 2025, dans les écoles publiques, 86 % des classes accueillant au moins un élève de grande section, 95 % de celles accueillant au moins un élève de CP et 92 % des classes accueillant au moins un élève de CE1 comptent 24 élèves ou moins. Ces proportions sont en forte augmentation par rapport à 2015 (voir figures 7a, 7b et 7c en ligne). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 26.01, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information